



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la 3^e séance de l'année 2023-2024 du
conseil d'établissement de l'école Daigneau
5 décembre 2023 à 18h30

Sont présentes: MMES Véronique Lefebvre,
Jacinthe Dodier,
Sophie De Blois
Chantal Chevalier
Sandrine Jacquin Dit Pigeon,
Magalie Thériault,
Aline Touma,
Erica Lewin,

M. Kaven Riel
Julie Leblanc
Chantal Deslauriers.

Sont absentes : MMES Chantale Pelletier
Audrée Poirier
Karine Benoît
Annie Desroches
Marie-Ève Poirier
Caroline Laberge

1. Ouverture de la réunion :

Lecture de l'article 71

2. Adoption de l'ordre du jour :

Modification au point 6.a) sera traité en suivi au procès-verbal du 24 octobre point 6.a), donc 6.b) devient 6.a)

Le point ayant été oublié, le point 8 devient le 7, le 9 devient le 8 et le 10 devient le 9

Adopté par Mme Chantal Chevalier, appuyé par Mme Jacinthe Dodier

Résolution 23-24-416

3. Questions du public :

Aucune

3. Suivi et approbation du procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2023 :

6.a) Sorties éducatives :

Les élèves de 4^e année et de 6^e année ont dû remettre leur sortie culturelle à cause de la grève : 6^e année : musée des sciences le 16 janvier 2024

4^e année : Planétarium et Biodôme le 19 janvier 2024

Les 2^e années ont choisi Ninja Factory pour leur journée de fin d'année, le jeudi 6 juin 2024 au coût total de 39,21\$ (21,30\$ activité+17,91\$ autobus). Il reste la sortie des 5^e année à venir.

6.c) Classe extérieure

Mme Deslauriers a eu une rencontre, le projet se fera au montant de 32 000\$ environ. Deux toiles et quatre poteaux ancrés par des pieux, d'où la diminution des coûts. Nous vivrons avec le mobilier actuel et nous verrons par la suite. Les enseignant (e)s seront consultés afin de répondre aux besoins ressortant de l'expérimentation.

Une enseignante du préscolaire fait l'expérience des classes extérieures présentement, elle crée un Padlet qui pourra servir à tous les degrés avec des idées pour vivre la classe extérieure.

7.a) Projet éducatif

Le projet des passionnés est populaire, il y a 8 conférences et Mme Pelletier, mairesse de Napierville, viendra avec son équipe.

7.a) Club (ajouter la majuscule)

Karaté (enlève la majuscule)

Approuvé par Mme Magalie Thériault appuyé par Mme Sophie De Blois

Résolution 23-24-417

5. Parole aux membres

Mme Magalie Thériault parle de la 2^e rencontre du comité de parents. Lors de cette rencontre, les parents se sont questionnés sur la structure des établissements. Si l'école est vieille, il n'y a pas de plan concernant la ventilation, si elle est neuve, il y a la géothermie. Sur tout le Québec, moins de 20 projets ont été acceptés, si ce n'est pas majeur, ce n'est pas choisi... Sur le site du CSS, il y a un onglet qui traite de ces projets. Elle parle des plans de contingences du transport. Elle parle des Petites Bedaines pleines, organisme qui offre des dîners aux élèves plus défavorisés. Chantal Chevalier mentionne le travail des TES lors de la vente des biscuits. Un montant de 730\$ a été ramassé. Sophie De Blois mentionne que les élèves de 6^e année ont été invités à une partie de hockey profs contre élèves de Louis-Cyr. Jonathan, Steve et Sébastien participeront comme prof. Jacinthe Dodier parle des activités de Noël lors de la dernière semaine. Véronique Lefebvre vante le travail de M. Paul De Lagrave qui s'implique toujours d'année après année. Il pourrait être un bon candidat pour être nommé bénévole de l'année.

6. Questions financières

a) Budget révisé du SDG

Mme Chantal Deslauriers présente le budget révisé en l'absence de Mme Annie Desroches. Une diminution des inscriptions amène une diminution des coûts.

Adopté par Mme Jacinthe Dodier appuyé par M. Kaven Riel
Résolution 23-24-418

7. Questions éducatives :

a) Plan d'action du projet éducatif

Présentation du planificateur du plan d'action. Le volet bien-être sera présenté plus en détail plus tard. Nous sommes toujours en attente des précisions du ministère.

Approuvé par Mme Aline Touma appuyé par Mme Chantal Chevalier
Résolution 23-24-419

b) Directive ministérielle sur l'utilisation des appareils électroniques à l'école

Présentation de la règle ajoutée concernant cette directive dans le code de vie e l'agenda des élèves. Les règles de vie seront envoyées aux parents et placées sur le site Internet de l'école une fois la règle approuvée.

Approuvé par M. Kaven Riel appuyé par Véronique Lefebvre
Résolution 23-24-420

8. Questions générales :

a) État de la situation formation obligatoire aux membres

Un rappel est fait d'aller compléter les capsules. Mme Deslauriers devra répondre au sondage à la fin de la semaine. Tous s'engagent à avoir complété leur formation d'ici-là.

9. Levée de l'assemblée :

Mme Sophie De Blois lève l'assemblée à 20h30

Chantal Deslauriers
Directrice

Aline Touma
Présidente